

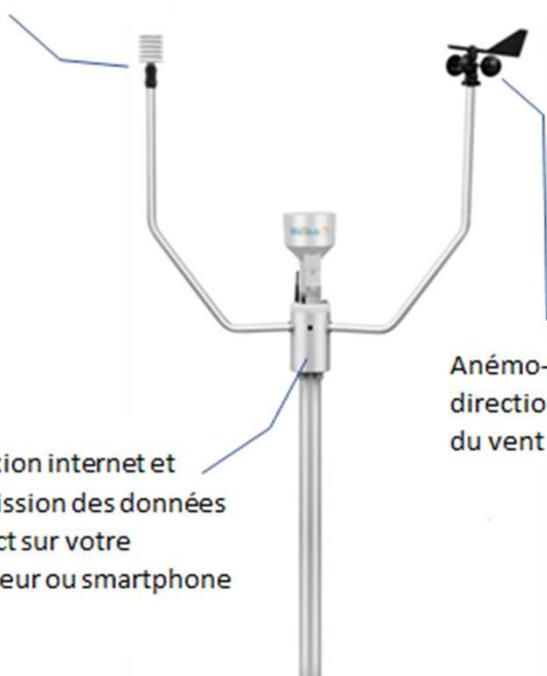
INFORMATIONS GENERALES :

Un réseau de stations METEO D²N

Courant février 2019, D²N lancera son offre d'abonnement à METEUS. Ce réseau de stations météo connectées vous sera très utile pour programmer vos travaux de plaine (traitements phyto, fertilisation, récolte, ...) sur votre ordinateur et smartphone.

Température,
hygrométrie et
pression
atmosphérique

Station METEUS « Evolution »



Connexion internet et
transmission des données
en direct sur votre
ordinateur ou smartphone

Anémo-girouette :
direction et vitesse
du vent



Page METEUS sur smartphone

L'outil vous sera présenté plus en détail lors des animations dépôts de fin janvier / début février ainsi que lors de réunions spécifiques en février. Pour plus d'infos, n'hésitez pas à en parler à votre technicien.

Reliquats azotés et analyses de terre

Voici un résumé des différentes obligations d'analyses à réaliser pour cette campagne, par région :
 (*) : *Renseignez-vous auprès de votre technicien pour savoir si une partie ou toute votre exploitation est en ZAR / ZAC ou faisant partie des Bassins Versants de la Sélune ou du Couesnon.*
 Pour les Reliquats Sortie Hiver (RSH), les prélèvements sont à réaliser dès la fin du mois de janvier jusque fin février pour les secteurs les plus tardifs en reprise de végétation.

	Basse-Normandie	Bretagne	Pays de Loire
Reliquats azotés	1 analyse de terre obligatoire par exploitation et par an à partir de 3 ha en Zone Vulnérable pour une des 3 cultures principales.		
	1 Reliquat azoté de Sortie d'hiver pour les SCOP en Zone Vulnérable. Il est fortement recommandé d'effectuer un RSH sur le nombre d'horizons prospectés par les racines de la culture en place en fonction de la profondeur de sol. Pour les exploitations hors SCOP, 1 analyse d'azote total ou taux de Matière organique. Sont exemptées les exploitations tout en herbe. En Zones d'Actions Renforcées (*) : 1 RSH pour 20 ha de SCOP	1 Reliquat azoté de Sortie d'hiver en Zone Vulnérable sauf pour les cultures à dose pivot ou plafond. Les valeurs de RSH peuvent être issues d'un réseau régional.	1 Reliquat azoté de Sortie d'hiver ou mesure de l'azote total présent dans la profondeur de sol exploitée par les racines ou taux de Matière Organique. Sont exemptées les exploitations tout en herbe utilisant moins de 50 U/ha.
Cas particuliers			
Analyse physique de sol	A fournir pour justifier du taux d'argile > 37% pour impasse de CIPAN		A fournir pour justifier du taux d'argile > 37% pour impasse de CIPAN
Analyse d'effluent	1 analyse d'effluent pendant le 6 ^{ème} programme		
Cas particuliers	En ZAR, 1 analyse d'effluent par an		

Quelle profondeur choisir pour mes reliquats ?

Culture	Profondeur recommandée
Betteraves	90 cm
Céréales d'hiver	90 cm
Céréales de printemps	60 cm
Colza Hiver	90 cm
Colza Printemps	60 cm
Lin oléagineux	45 cm
Maïs	60 cm
Pomme de terre	45 cm
Tournesol	60 cm

L'agriculteur doit utiliser dans toute la mesure du possible, les reliquats mesurés sur sa parcelle ou, à défaut, sur une autre parcelle de l'exploitation présentant des caractéristiques comparables de sol et d'histoire culturale. La mesure du reliquat d'azote présent dans le sol s'effectue sur la profondeur recommandée ci-dessus (Tableau A2-5) en fonction de la culture implantée ou à planter.

Si la profondeur recommandée est supérieure à la profondeur du sol dans la parcelle, la profondeur du sol de la parcelle sera utilisée.

CEREALES :

Désherbage de sortie d'hiver (jusque fin mars)

Depuis le semis de céréales, la météo vous a permis de désherber dans de bonnes conditions vos parcelles. Il est toujours conseillé de désherber tôt. Pour les semis tardifs de fin novembre et décembre, il est toujours temps de passer :

- Sur orge d'hiver :
 - Base *pro sulfocarbe* 2,5 L/ha + CELTIC 2,5 L/ha
 - CONSTEL 3,5 L/ha
 - TABLO 700 2 L/ha + anticotylédones de contact
- Sur blé, triticales d'hiver :
 - Mêmes solutions que les orges d'hiver
 - SPOW + BEFLEX = 1 pack pour 4 ha
 - MEDZO 1,2-1,5 L/ha + DIFFUZ 0,5 L/ha

Rappelez vous qu'il est recommandé de désherber les parcelles de céréales avant les 1ers apports d'azote...

Si vous n'avez pas réussi à passer, le tableau ci-dessous résume les solutions de sortie d'hiver :

De début à fin tallage des blés / triticales		
Base BOCAGE EXPERT 0,3 – 0,5 kg/ha,	ALLIE DUO SX 45-60 g/ha	+ Diff'N'Top (1 pack pour 20 ha)
	BASTION 0,9 L/ha	
	PICO SOLO 0,08 kg/ha	
	DUBLETT 1 à 1,2 L/ha Ou AVALETTA LQM 0,8 L/ha	+ Gondor 0,25 L/ha

Bonnes conditions d'application des désherbages de sortie d'hiver à base de sulfonilurées

Adventices jeunes
Sol humide

Pas de forte amplitude thermique
Pas de températures gélives
Hygrométrie > 70%

Apports calciques sur céréales

Avec un retour théorique du froid et dans l'espoir d'avoir des sols portants, il est possible de réaliser des apports de chaux vive simple ou magnésienne sur vos céréales dans le but de favoriser l'activité microbienne de surface. Cette action peut avoir un effet positif sur des céréales très développées qui subissent des carences en azote depuis le mois de décembre. Nous vous rappelons que les apports azote minéral sur céréales ne sont pas autorisés avant début février.

Plusieurs sortes d'amendements sont disponibles chez D²N dont de l'OXYFERTYL C que l'on peut utiliser entre 200 et 300 kg/ha.

Rappel : pucerons sur céréales

Attention aux températures douces que nous avons depuis décembre. Les pucerons peuvent toujours être présents dans les parcelles et porteurs du virus de la JNO. En cas de présence, profitez de votre désherbage pour protéger vos parcelles avec KUSTI 0,075 L/ha ou TATAMI 0,125 L/ha.

Comme tous les ans, il y a la possibilité de semer une céréale de printemps (cf encadré).

Orge de printemps :

Le créneau de semis optimal est entre le 15 février et le 15 mars. Il faut mieux privilégier un bon ressuyage du sol que de respecter à tout prix la date de semis. Deux variétés sont proposées en CELEST : **RGT PLANET** et **KWS FANTEX**. La densité de semis conseillée va varier en fonction des conditions de semis entre 350 et 400 grains/m².

Blé de printemps :

LENNOX (semis jusque fin mars) avec traitement de semences CELEST. La densité de semis est plus forte que pour le blé d'hiver en raison d'un tallage faible. Viser 350 à 450 grains/m² en fonction de l'état du lit de semence.

Avoine de printemps :

PERSIK traitement CELEST. Comme pour les autres céréales de printemps, viser une densité de 350 à 450 grains/m² en fonction des conditions et dates de semis.

PROTEAGINEUX :

Choix variétal

Pois de printemps :

KAYANNE reste la variété la plus productive et régulière depuis 5 ans. Cette variété précoce a l'avantage de mesurer plus de 60cm à la récolte ce qui facilite la moisson. Elle est proposée avec le traitement de semence **WAKIL XL**. Elle se comporte bien dans tous les types de sols avec une densité de semis qui va varier de 70 et 90 grains /m² en fonction des sols.

KARPATE est une variété de pois jaune inscrite en 2015. Elle est toujours très productive et régulière dans les essais Terre Inovia. Bien adaptée aux sols profonds, elle peut être plus productive que **KAYANNE** tout en étant aussi résistante à la verse à maturité. Proposée avec le traitement **WAKIL XL**, elle doit être semée entre 80 et 100 grains/m² en fonction des types de sol et conditions de semis.

Féverole de printemps :

TIFFANY est une variété de chez **RAGT** inscrite en 2014. Variété à potentiel dans notre région. Son cycle de développement reste caler sur celui de la variété **ESPRESSO** qui est restée pendant longtemps une référence. Comme pour les pois, elle est proposée avec le traitement **WAKIL XL**. Variété à semer entre 40 et 55 grains/m² en fonction des types de sols dès la mi-février.

COLZA :

Etat des cultures

Le peu de températures négatives subies cette année n'a pas eu d'impact sur le développement des colzas. On retrouve cependant de nombreuses parcelles qui ont été impactées par des dégâts importants d'altises et de limaces pouvant conduire à la destruction des parcelles.

Les pesées de matières vertes réalisées en décembre étaient assez variables (< 500 g/m² à plus de 2,4 kg/m²). Les zones céréalières, avec des semis d'après le 15 septembre, sont plus concernées par des très petits colzas, perturbés par les altises, limaces, des reliquats azotés post récolte faibles, ... Dans les zones de polycultures élevage, le colza bénéficie d'apports de matière organique ce qui lui permet de se développer plus facilement à l'automne. Dans ces situations, la taille des colzas va influencer sur la dose totale d'azote à apporter. Cela doit vous inciter à utiliser les vols de drone afin de déterminer avec précision de la dose totale d'azote à apporter.

D'un point de vue réglementaire, comme en céréales, les agriculteurs ne peuvent pas appliquer d'azote minéral avant début février et avant le 15 février dans les bassins versants du Couesnon et de la Sélune. Plus le colza est gros à la sortie de l'hiver, plus la dose totale à apporter sera faible. Ne pas hésiter à contacter votre technicien pour calculer la dose du bilan.

Le colza est très gourmand en Soufre. Il a besoin de 75 unités pour son cycle cultural. Dans le calcul de la dose totale d'azote et du fractionnement des apports, bien prévoir un passage d'engrais azoté soufré type SULFOSTART, SULFONIT 59, ...



Marque Production Végétale

*Agrément de distribution de
produits phytopharmaceutiques N°BN 00077
Distribution de produits phytosanitaires
et Application*

D²N
www.d2n.fr contact@d2n.fr
Le Champ Bourgeois - 50 220 Juilley
Tél : 02.33.68.79.19 - Fax : 02.33.48.10.60